

## Haïti : l'ONU tergiverse sur le déploiement d'une force d'intervention

Par [Sophie Alary](#), le 24/1/2023 à 05h59

Paralysé par la violence des gangs, Haïti réclame auprès des Nations unies l'envoi d'une force armée internationale. Dans ce pays ravagé par la pauvreté et la corruption, il n'y a désormais plus d'institutions politiques pour gérer la crise.



Privé récemment de ses derniers représentants élus, soumis à la violence endémique des gangs, marqué par la crise alimentaire et le retour du choléra, Haïti poursuit sa descente aux enfers. Alors que la situation dans le pays est de nouveau à l'agenda du Conseil de sécurité des Nations unies, ce mardi 24 janvier, les puissances étrangères continuent de s'interroger sur l'opportunité de déployer sur place une force de sécurité internationale, comme l'a demandé en octobre dernier le premier ministre par intérim, Ariel Henry.

### Gangs, faim aiguë, choléra : Haïti « au bord du gouffre »

Les États-Unis avaient pourtant soutenu la proposition mais, réunis il y a deux semaines lors d'un sommet de leaders nord-américains au Mexique, ni Joe Biden ni le premier ministre canadien Justin Trudeau n'ont laissé la porte ouverte à une possible intervention en Haïti. Les deux pays envisagent plutôt de renforcer leur soutien à la police nationale, en sous-effectif.

Pas d'élections depuis 2016 : plus aucune institution ne fonctionne

La police est bien le seul organe institutionnel qui fonctionne encore en Haïti. Le pays n'a pas connu d'élections depuis 2016. En janvier 2020, l'ensemble des députés et les deux tiers des sénateurs avaient ainsi quitté leur fonction sans être remplacés, et les derniers sénateurs ont achevé leur mandat le 9 janvier dernier. À l'heure actuelle, il n'y a plus de représentants élus au niveau national, la Cour suprême n'a plus la majorité pour siéger et personne n'est en mesure de contrôler l'action du gouvernement ou de voter des lois.

### Pour aider Haïti « paralysé », le chef de l'ONU réclame une force armée internationale

Seul à la tête de l'exécutif, Ariel Henry, premier ministre par intérim depuis **l'assassinat du président Moïse Jovenel en juillet 2021**, s'est engagé le 1er janvier dernier à organiser des élections. Mais après une année 2022 jalonnée de violences, « *il faut avant tout casser la chaîne mafieuse puis rétablir l'expression de la souveraineté populaire* », affirme Jean-Marie Théodat, qui enseigne la géographie à l'université Panthéon-Sorbonne et à l'université d'État de Haïti. Autrement dit, il faut d'abord rétablir la sécurité pour préparer les conditions favorables à de nouvelles élections.

Le pays en proie aux gangs et aux réseaux criminels internationaux

Jean-Marie Théodat estime que le pays n'est plus un État de droit. « *C'est devenu un véritable trou noir dans lequel s'engouffrent les trafiquants de drogues et d'armes, soutenus par des réseaux criminels internationaux.* »

**Selon une note de l'International Crisis Group (ICG)**, on recense plus de 200 gangs actifs dans tout le pays, provenant pour l'essentiel des quartiers pauvres urbains. Historiquement dépendants de parrains appartenant à l'élite politique et économique haïtienne, ces gangs sont devenus en partie autonomes. Ils se montrent aussi plus téméraires face aux forces de sécurité et ont pris le contrôle, ces derniers mois, des principaux axes de circulation et des centres d'acheminement des marchandises, provoquant des vagues d'émeutes.

### Comment la communauté internationale peut-elle aider Haïti ?

Si la police a réussi plusieurs opérations contre les gangs, notamment en libérant le terminal pétrolier de Varreux (sud-ouest de la capitale Port-au-Prince) et ses installations de stockage de carburant début novembre 2022, sa nouvelle unité opérationnelle antigang a beaucoup de mal à contenir la violence qui s'est propagée dans tout le pays. Trois policiers et un civil ont encore été tués vendredi dernier dans la capitale haïtienne, lors d'une attaque menée par une bande armée.

Un appui étranger pour inverser le rapport de force

Au-delà des crimes commis par les bandes armées, on ne compte plus les affaires de corruption non jugées impliquant des ministres, des députés ou des sénateurs. Le 22 octobre dernier, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté un régime de sanctions ciblant les chefs de gangs et leurs financeurs. Peu après, les États-Unis et le Canada gelaient les avoirs de plusieurs politiques et hommes d'affaires, dont le président sortant du Sénat, Joseph Lambert, accusé d'être impliqué dans un trafic de drogue.

### Le cri d'alarme des évêques de Haïti devant la « descente aux enfers » du pays

« *Il n'y a pas en Haïti d'opposition structurée capable de porter un discours unitaire et les gangs obligent, par la terreur, la population à rester chez elle* », résume Jean-Marie Théodat. Après des décennies d'interventions internationales, l'idée d'une force étrangère suscite des réticences dans le pays mais il semble aujourd'hui difficile de se passer d'un appui international pour résoudre la crise sécuritaire qui paralyse le pays.